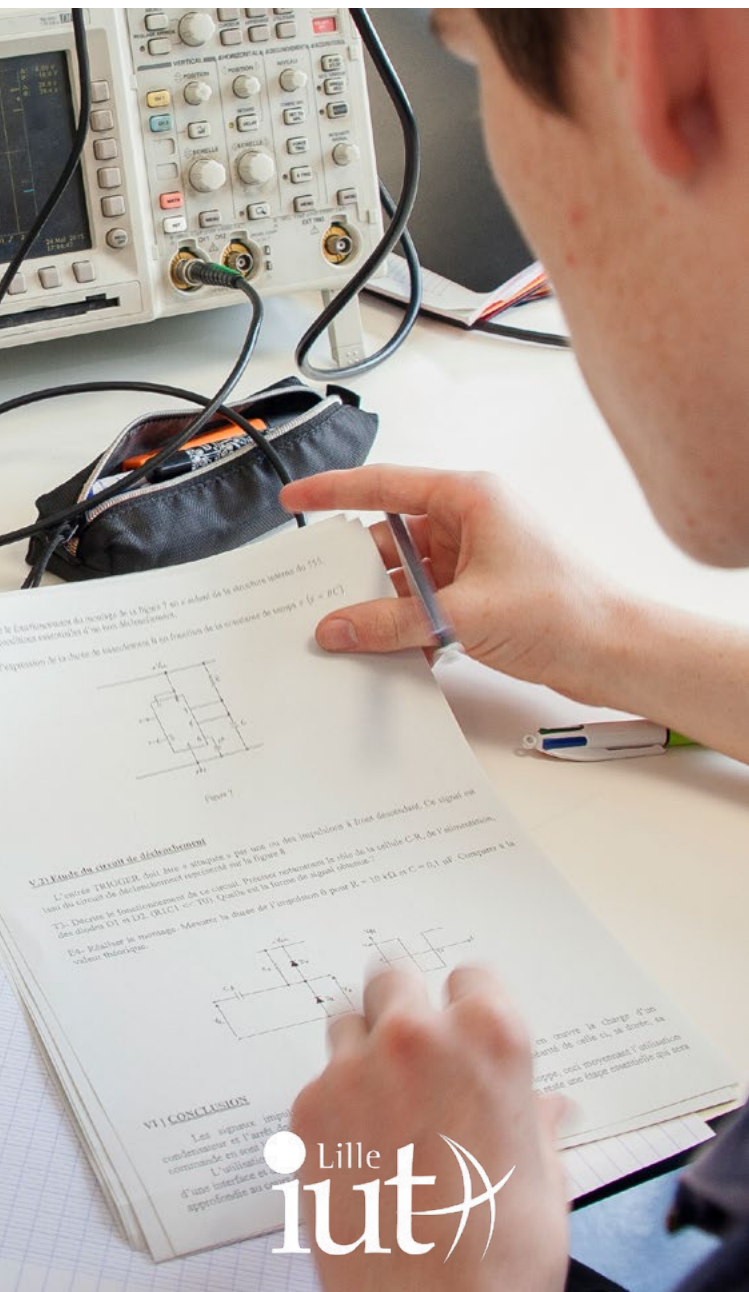


ALTERNANCE

DUT GEII (2^E ANNÉE)

Contrat de professionnalisation



Le fonctionnement du montage de la figure 7 en a vu de la structure interne de l'OSC.
L'expression de la durée de basculement t_{basc} en fonction de la constante de temps τ ($\tau = RC$)

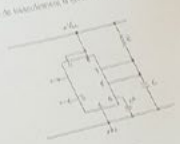


Figure 7

V.21 Étude du circuit de déclenchement

L'entrée TRIGGER doit être « attaquée » par une ou des impulsions à front descendant. Ce signal est issu du circuit de déclenchement représenté sur la figure 8.
T2- Déterminez le fonctionnement de ce circuit. Précisez notamment le rôle de la cellule C-R, de l'alimentation, des diodes D1 et D2, R1(C1 = 10⁻⁷). Quelle est la forme de signal obtenue ?
E4- Réaliser le montage. Mesurez la durée de l'impulsion t_{basc} pour $R = 10 \text{ k}\Omega$ et $C = 0,1 \mu\text{F}$. Comparez à la valeur théorique.



VI) CONCLUSION

Les signaux impulsionnels sont caractérisés en tant que tels par leur durée de montée et de descente. L'utilisation d'une interface est indispensable pour approfondir ces concepts.

Le **contrat de professionnalisation** est un contrat de travail à durée déterminée de type particulier par lequel un employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à un jeune travailleur une formation professionnelle méthodique et complète qui est dispensée en partie en entreprise et en partie en centre de formation.

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION



Pour qui ?

- Jeunes de 16 à 25 ans
- Demandeurs d'emploi de 26 ans et plus



Où ?

- Secteur privé
- Etablissements publics industriels et commerciaux



Rémunération*

- Moins de 21 ans : 65 % du SMIC
- De 21 à 25 ans : 80 % du SMIC
- 26 ans et plus : 100 % du SMIC ou 85 % du salaire minimum conventionnel

** Les conventions, les accords collectifs ou l'entreprise elle-même peuvent prévoir des rémunérations supérieures.*

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Former des techniciens supérieurs capables d'appréhender tous les domaines mettant en oeuvre l'électronique, les automatismes, l'informatique industrielle, l'électrotechnique, l'électronique de puissance, les réseaux et les outils modernes de communication
- Donner aux futurs diplômés, par une solide culture scientifique, technique et humaine, tous les atouts pour leur permettre une poursuite d'études et leur faciliter toute évolution ultérieure de carrière

CONDITIONS D'ADMISSION

Contact obligatoire avec le secrétariat du département pour les conditions d'admission.

- 1. Valider les semestres 1 et 2** du DUT GEII
- 2. Examen du dossier**
- 3. Obtenir un contrat** avec une entreprise

ORGANISATION DES ÉTUDES

➤ Rythme

Rythme moyen de l'alternance : 3 semaines en entreprise, 3 semaines à l'IUT / temps plein en entreprise d'avril à août

➤ Suivi

L'alternant est encadré par un double tutorat : un tuteur d'entreprise et un tuteur enseignant.

➤ Évaluation

L'alternant est évalué à l'IUT sur les différents modules suivis (sous forme de contrôle continu). Il valorisera ses travaux en entreprise par une soutenance de mémoire en fin de formation.



CONTENU DE LA FORMATION

Semestres 3 et 4

Formation technologique : régulation automatique, automatisme, robotique et supervision, convertisseurs de puissance, machines électriques, électronique analogique et numérique, informatique industrielle, réseaux, mesures sur les installations électriques, qualité de l'énergie, maintenance électrique, habilitation B2V-BR, variation de vitesse et mise en oeuvre de variateurs industriels, gestion de l'énergie électrique, transport de l'énergie - normes

Formation générale : expression-communication, anglais, mathématiques appliquées, physique

Mise en situation professionnelle : activités en entreprise (évaluées par l'entreprise)

680h réparties sur 20 semaines à l'IUT



APRÈS LE DUT

Métiers visés : technicien supérieur et adjoint d'ingénieur, agent de maîtrise et d'encadrement, agent technico-commercial, responsable qualité, spécialiste process, développeurs...

Secteurs d'activités : secteurs traditionnels de la construction électrique et électronique, des télécommunications, de l'audiovisuel jusqu'à des secteurs aussi variés que les transports, la santé, le commerce, l'automobile, l'aéronautique, la métallurgie, l'industrie pétrolière...

Poursuites d'études : licences professionnelles, licences générales, masters, écoles d'ingénieurs (Polytech, IMT Lille Douai, Isen, Insa, IG2I, Ensiam...)

POURQUOI FAIRE SON DUT EN ALTERNANCE ?

- ✓ Développer un savoir-faire et savoir-être issus de l'expérience en entreprise
- ✓ Assimiler des connaissances techniques et pratiques recherchées par les employeurs
- ✓ Devenir un véritable professionnel opérationnel
- ✓ Faciliter son insertion sur le marché du travail
- ✓ Bénéficier d'une formation rémunérée
- ✓ Obtenir le statut de salarié et bénéficier de l'ensemble des dispositions applicables aux autres salariés de l'entreprise (horaires et durée de travail^(*), congés payés, RTT, tickets restaurant, primes, chèques vacances, comité d'entreprise...)
- ✓ Gagner en autonomie et en responsabilité
- ✓ Faire ses premiers pas vers l'indépendance
- ✓ Avoir la possibilité de poursuivre ses études

^(*) La durée de travail inclut le temps passé en formation.

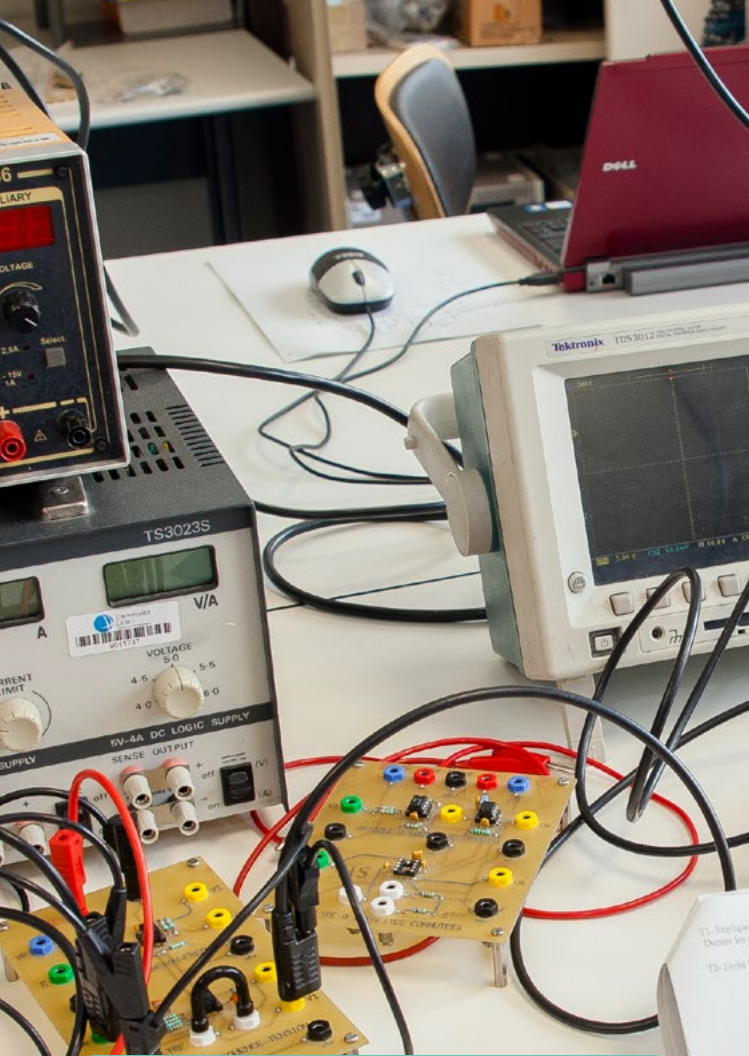
CONTACTS

Secrétariat pédagogique : 03 59 63 21 90/91

iut-geii@univ-lille1.fr

IUT A de Lille, département GEII
Av. Paul Langevin - Cité scientifique - BP 90179
59653 Villeneuve d'Ascq CEDEX

www.iut-a.univ-lille.fr



ACCÈS AU DÉPARTEMENT GEII

Par la route

A1 - A23 - A25 - A27 : sortie Cité scientifique

GPS : Latitude : 50.613661 / Longitude : 3.136832

En transports en commun

Métro ligne 1 - station « Cité scientifique -
Professeur Gabillard »